

www.slate.fr

OQTF: la France expulse déjà plus d'immigrés illégaux que tous ses voisins
Daniel Vigneron — Édité par Sophie Gindensperger

Les décomptes d'Eurostat sur les obligations de quitter le territoire et leurs exécutions sont très clairs.

Après bien d'autres à droite et dans la foulée de l'affaire Lola, le président du Rassemblement national Jordan Bardella a asséné le 24 octobre dernier sur France 5: les Allemands expulsent «cinq fois plus que la France». Et de préciser: «nos voisins allemands, c'est 55% d'exécution des obligations de quitter le territoire. On est à 10%.»

Or, un examen attentif des derniers chiffres de l'office européen des statistiques, Eurostat, concernant l'année 2021, montre une réalité bien différente. Et même, à certains égards, absolument contraire.

Expulsions prononcées et expulsions effectives

Si on regarde les statistiques concernant les renvois effectifs de ressortissants non européens dans leurs pays d'origine, en valeur absolue, elles indiquent pour la France 11.630 retours l'an dernier. Or, dans le même temps, l'Allemagne n'a renvoyé «que» 10.785 immigrants illégaux – soit un peu devant la Suède (9.270) et nettement devant la Grèce (6.880) ou les Pays-Bas (3.105).

Pour autant, l'affirmation du leader du RN est-elle totalement fantaisiste? Non, mais elle est pour le moins exagérée. Car Berlin n'a prononcé en 2021 que 31.515 décisions d'éloignement. Les 10.785 effectivement exécutées représentent donc plus de 34% (et non 55). Un résultat très supérieur à celui de la France, qui n'exécute qu'un peu plus de 9% des obligations de quitter le territoire français (OQTF).

De fait, la France est de très loin en Europe le pays qui prononce le plus de telles décisions administratives d'éloignement: plus de 125.000 l'an dernier, soit quatre fois plus que l'Allemagne ou que la Grèce (28.845) et douze fois plus que l'Italie (11.095)!

En France, les préfets sous pression du pouvoir politique multiplient donc des décisions d'expulsion sans se préoccuper de savoir si elles sont exécutoires. Et elles le sont assez rarement dans la mesure où de nombreux pays, en particulier africains (Algérie, Mali...), ne délivrent qu'au compte-gouttes les laissez-passer consulaires nécessaires au retour de leurs ressortissants expulsés. Ailleurs en Europe, les autorités se montrent beaucoup plus pragmatiques et réalistes quant à l'effectivité de leurs décisions.

Contrôle policier intensif

L'accusation de «laxisme migratoire» dont les gouvernants français sont régulièrement l'objet depuis plusieurs décennies paraît d'autant moins fondée que la proportion des expulsions prononcées concernait en 2021, toujours selon les chiffres d'Eurostat, près de 60% des immigrants identifiés comme illégaux (125.000 sur 215.000). Si cette proportion est encore plus importante en Grèce (75%), elle est nettement plus élevée qu'en Italie (44%) et surtout qu'en Allemagne (26%) ou en Espagne (25%).

En somme, la police française exerce un contrôle assez intensif sur la population d'origine étrangère puisqu'elle «repère» près de deux fois plus d'illégaux que son homologue germanique (120.000) tandis que l'administration hexagonale sanctionne assez systématiquement cette population.

Dernier point: les entrées refusées de ressortissants non européens sur le territoire national.

Elles peuvent constituer un autre indice du caractère volontariste d'une politique de contrôle migratoire.

Que ce soit via ses frontières terrestres, littorales ou encore aéroportuaires, la France a, selon Eurostat, refusé en 2021 l'entrée sur son territoire à 8.210 ressortissants non européens. Le chiffre paraît modeste en comparaison des «refusés» en Hongrie (34.600), Pologne (26.100) ou même dans la petite Croatie (14.100), nations qui affichent toutes, il est vrai, une politique migratoire très restrictive.

Cependant, en comparaison de ses proches voisins, tous sujets à de fortes pressions migratoires, l'Hexagone paraît là exercer plus de vigilance, que ce soit par rapport à l'Italie (5.760 refus), à l'Allemagne (4.635) ou encore à l'Espagne (2.290).

De ce tableau, il ressort l'image d'une France certes éloignée de la fermeture migratoire que pratiquent la plupart des pays de l'Est européen. Mais au regard de ce qui se pratique chez ses voisins occidentaux, l'Hexagone est très loin du laxisme dénoncé par les formations politiques conservatrices ou nationalistes.